



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### L'ACCAP ACCUEILLE FAVORABLEMENT LES CHANGEMENTS APPORTÉS À L'ASSURANCE-SANTÉ PLUS

(Toronto, 30 juin 2018) – L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) accueille favorablement les changements relatifs à l'Assurance-santé Plus annoncés aujourd'hui par la ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, Christine Elliott. « Ces importants changements donneront accès aux personnes de 24 ans et moins aux médicaments d'ordonnance dont elles ont besoin, et ce, de façon abordable pour les contribuables ontariens », a déclaré Stephen Frank, président et chef de la direction de l'ACCAP.

« L'industrie des assurances de personnes s'engage à travailler avec le gouvernement de l'Ontario pour assurer une transition sans heurts et elle est heureuse de prolonger la période de transition dont l'expiration avait été fixée au 1<sup>er</sup> juillet par le gouvernement précédent. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le nouveau gouvernement pour réduire au minimum les perturbations pour ceux qui passent de l'Assurance-santé Plus à un régime d'assurance maladie d'employeur auquel ils sont admissibles », de préciser M. Frank. Plus de 9,8 millions d'Ontariens, personnes à charge comprises, ont accès à une grande variété de médicaments et de services médicaux grâce à leurs régimes d'assurance maladie.

« En outre, les changements assureront la solidité et la pérennité des régimes d'assurance maladie, si chers aux familles ontariennes. Nous félicitons le nouveau gouvernement de l'Ontario d'agir avec décision sur cette question qui servira les intérêts de la population dans son ensemble », de conclure M. Frank.

#### Au sujet de l'ACCAP

L'ACCAP représente des assureurs de personnes qui détiennent 99 % des affaires d'assurances vie et maladie en vigueur au Canada. Notre industrie fournit un filet de sécurité sociale solide aux Ontariens. Elle leur verse chaque année près de 40 milliards de dollars de prestations au titre de produits comme les rentes, les REER, l'assurance invalidité et les régimes d'assurance maladie complémentaire. Les assureurs de personnes versent plus de 1 milliard de dollars en taxes et impôts en Ontario, et perçoivent près de 1,5 milliard en taxe de vente au détail sur les produits vie et maladie souscrits par les employeurs, ce qui porte le total des taxes et impôts sur notre industrie et ses produits à 2,5 milliards.

Contacts médias :

Susan Murray, vice-présidente, Relations gouvernementales et Politiques  
613-691-6002/[smurray@clhia.ca](mailto:smurray@clhia.ca)

Wendy Hope, vice-présidente, Relations extérieures  
613-691-6001/[whope@clhia.ca](mailto:whope@clhia.ca)